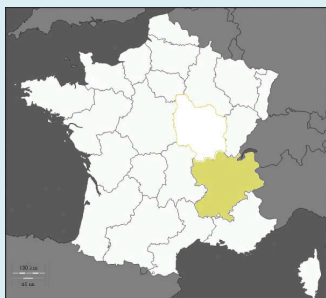


La TVB à Saint-Etienne Métropole : entre planification et restauration de la fonctionnalité des espaces naturels

Identité du territoire



Localisation : Saint-Etienne Métropole (Département de la Loire, Région Rhône-Alpes)

Superficie : 570 km²

Population : 657 hab./km²

Spécificités paysagères et types de milieux : milieux forestiers, agro pastoraux, semi ouverts, aquatiques et humides

Pressions identifiées :

Fragmentation des habitats naturels due à l'anthropisation (urbanisation périurbaine, infrastructures routières ferroviaires et ouvrages d'art)

Pour aller plus loin...

Site Internet :

www.agglo-st-etienne.fr

Lettre d'information de Saint-Etienne Métropole « Les corridors biologiques sur les chemins de la biodiversité », n°1,

Septembre 2012

Contact:

Cécilia RENAULD MALHERBE

Chargée de mission développement durable, qualité de vie et biodiversité

c.malherbe@agglo-st-etienne.fr

04.77.53.73.69

Structure porteuse de l'action :
Communauté d'agglomération
Saint-Etienne métropole



Mots clés

Entrée Thématique	Type d'action
x Paysage	x Identification / Cartographie
x Aménagement et documents d'urbanisme	x Préservation / Gestion
x Milieux aquatiques et humides	x Restauration / Remise en bon état
x Milieu urbain	x Intégration dans les documents d'urbanisme et d'aménagement
x Infrastructures linéaires de transport	x Sensibilisation / Communication
x Espèces et habitats naturels	

Contexte de l'élaboration de la TVB à l'échelle du territoire

Historique de la démarche TVB

- 2006 : réalisation de l'Agenda 21 métropolitain prévoyant de développer une base de connaissances des milieux naturels remarquables afin de les préserver ;
- 2007 : réalisation de l'étude de la "Trame écologique du Massif central", réalisée par le réseau des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC) ;
- 2008 à début 2010 : Etude conduite par ASCONIT Consultants : identification des réservoirs et corridors existants sur 4 des grands corridors de St Etienne Métropole.

Contexte régional

- 2009 : Publication par le Conseil régional de la cartographie du réseau écologique Rhône-Alpes (RERA), préfigurateur du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). L'objectif de la démarche d'élaboration du SRCE en Rhône-Alpes est donc d'adapter aux exigences nationales le RERA et de le compléter pour les points qui n'auraient pas été abordés, ou insuffisamment abordés (approche espèces, trame bleue,...) ;
- Mai 2011 : Approbation du contrat de territoire corridors biologiques proposé par la Région Rhône-Alpes, dans une démarche massif central.

Place de la TVB dans le projet / la stratégie du territoire

Lien avec d'autres actions et politiques

- Depuis 2007 : Projet stratégique agricole et de développement rural : encourager les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (bio, filières courtes...);
- 2011 : Schéma de mobilité durable ;
- 2011 : Périmètre de protection et de mise en valeur des espace agricoles et naturels périurbains : inscription du réseau boisé et des enjeux agricoles ;
- 2012 : Contrat de rivière ;
- 2012 : Politique communautaire d'harmonisation des PLU ;
- En phase d'élaboration : Plan vert et bleu.

Inscription de la TVB dans des documents de planification ou de gestion de l'échelle régionale	Inscription de la TVB dans des documents de planification ou de gestion à l'échelle du territoire
x RERA Réseau écologique Rhône Alpes	x Documents d'urbanisme : PLU, DTA
x Schéma régional climat air énergie	x SAGE
x SDAGE	x Scot Sud-Loire
x Schéma régional de cohérence écologique	

Panorama des actions TVB mises en œuvre à l'échelle du territoire

- ▲ **Mai 2011** : Approbation du **contrat de territoire corridors biologiques territorial** proposé par la Région Rhône-Alpes. Quatrième contrat engagé en Rhône-Alpes, cette démarche originale et partenariale a été signée entre Saint-Etienne Métropole et la Région Rhône-Alpes pour 5 ans, en partenariat avec la DATAR Massif central pour un transfert d'expériences vers les autres territoires du Massif central. Il s'agit d'un engagement collectif pour agir en faveur de la biodiversité (multiplicité des acteurs associatifs, institutionnels, collectivités et gestionnaires d'ouvrage). Les acteurs et les partenaires du contrat sont mobilisés comme porteurs d'actions. Le contrat bénéficie d'un périmètre d'intervention élargi, puisqu'il s'affranchit des limites administratives de l'agglomération stéphanoise au même titre que la faune et la flore ;
- ▲ **2012** : Lauréat de l'appel à projet Stratégie Nationale pour la Biodiversité du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) en faveur du **rétablissement des continuités écologiques le long des infrastructures existantes**.

Présentation des actions

Enjeux de la démarche TVB à l'échelle de Saint-Etienne Métropole :

Saint-Etienne Métropole a décidé de poursuivre l'étude des corridors écologiques à une échelle plus fine que ce qui a été réalisé jusqu'à présent et d'éclaircir les conditions d'application de ces corridors dans le SCOT Sud Loire. En effet, au vu des enjeux des 4 grands corridors présents sur son territoire, (d'importance régionale car mentionnés dans la Directive territoriale d'aménagement, et dans le Réseau écologique Rhône Alpes -RERA-), cette mission se devait de mieux délimiter les espaces au travers du contrat de territoire corridors biologiques.



Paysage
© FRAPNA Loire

Objectifs :

Le contrat de corridor permet de mettre en place des actions concrètes :

- restauration des passages à faune avérés ou potentiels pour permettre le franchissement des infrastructures et limiter les risques d'accidents de la circulation ;
- protection et restauration d'éléments paysagers favorables à la biodiversité (maillage boisé et bocager, haies, mares, friches etc.) ;
- accompagnement technique et financier des agriculteurs pour adapter leurs pratiques agricoles et rendre les corridors plus fonctionnels ;
- sensibilisation des habitants dont les enfants, mais aussi des décideurs à la prise en compte des enjeux de préservation de ces espaces naturels dans le choix d'aménagements d'urbanisme.



Passage à faune
© FRAPNA Loire

Identification et cartographie des continuités écologiques

Données utilisées : Données numériques et cartographiques existantes (source RERA, SPOT Thema, collisions, élaboration de 4 sous-trames) complétées par des inventaires et observations de terrain.

Méthodologie d'identification de la TVB

L'étude des corridors écologiques de Saint-Étienne Métropole a été confiée au bureau d'étude ASCONIT Consultants, spécialisé en aménagement du territoire, en gestion des ressources aquatiques et en système d'information.

La prestation s'est déroulée en trois temps :

1. **Une phase de diagnostic** a permis de réaliser une cartographie-diagnostic des potentialités des 4 corridors étudiés à l'échelle du 1/25 000^{ème}. La connaissance des 4 sites a ensuite été affinée par le biais d'expertises terrain, d'exploitation de la bibliographie, de collecte de données complémentaires et locales.
2. Lors de la **phase d'analyse des enjeux**, la cartographie-diagnostic élaborée lors de la phase précédente a été présentée aux acteurs locaux au cours de 4 réunions de concertation (une par corridor) appelées « groupes de travail territoriaux ». Ces réunions ont permis de valider, compléter, corriger la cartographie et de travailler à l'identification et à la hiérarchisation des enjeux locaux. A l'issue de ces groupes de travail ont été produites des cartes de synthèse d'enjeu. Des vérifications terrain ont également permis de compléter les cartes.
3. La 3^{ème} phase « **stratégie d'intervention** » a permis de définir les objectifs à long terme de chacun des sites et de les décliner en pistes d'actions puis de faire des estimations de chiffrage. Une seconde série de groupes de travail a permis de préciser et de valider les actions proposées. Ces réunions ont mobilisé 67 personnes, également représentatives de la diversité d'acteurs.

➤ **Méthode et critères d'identification des réservoirs de biodiversité et des corridors biologiques**

Etablissement d'une cartographie-diagnostic à deux échelles :

- à l'échelle du territoire de Saint-Étienne Métropole : élaboration d'une cartographie du réseau écologique global « en bureau » à partir de données numériques et bibliographiques des espaces potentiels de dispersion des espèces,

- affinée à l'échelle des 4 sites par le biais de relevés terrain, de données bibliographiques, de données complémentaires détenues par les acteurs.

La cartographie du réseau écologique global s'appuie sur la construction de différentes sous-trames

constitutives du réseau écologique, basées sur l'occupation du sol. Quatre sous-trames ont ainsi été cartographiées, reflétant les caractéristiques du territoire de Saint-Étienne Métropole :

- sous-trame des milieux aquatiques et humides,
- sous-trame des milieux boisés,
- sous-trame des milieux semi-ouverts,
- sous-trame des milieux agro-pastoraux ouverts.

Le cumul de chacune des sous-trames constitue alors le réseau écologique global de Saint-Étienne Métropole.

A l'issue de la cartographie du réseau écologique global, des territoires d'intervention ayant fait l'objet d'investigations de terrain ont été déterminés. Ils tiennent compte des continuités écologiques esquissées et des informations produites dans le cadre d'études précédentes (SCOT Sud-Loire et étude régionale des réseaux écologiques) dressant un premier inventaire du fonctionnement écologique du territoire (lieux de passages, obstacles, collisions avec la faune...) à l'échelle du 1/100 000^{ème}.

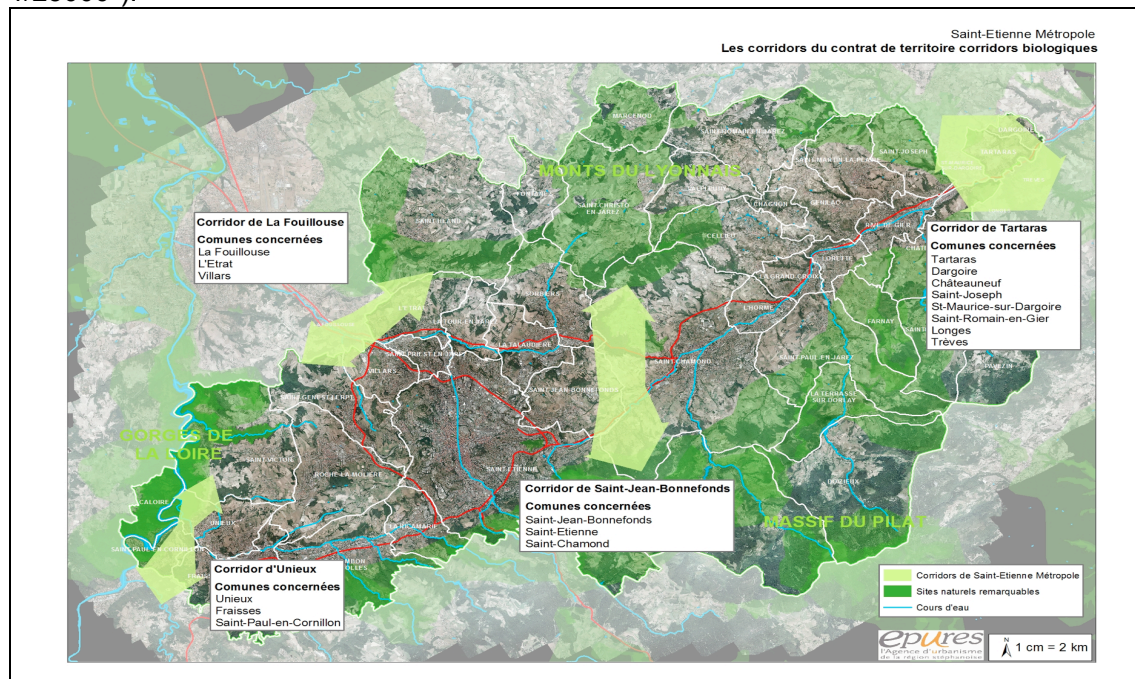
➤ Hiérarchisation et priorisation de ces espaces

Des études complémentaires sont conduites dans le cadre de la contractualisation avec la Région Rhône-Alpes (Contrat de Territoire Corridors Biologiques) afin de descendre à une échelle plus fine et définir un programme de travaux en 2013 :

- étude et travaux des milieux ouverts ;
- étude et travaux des milieux bocagers et boisements ;
- étude et travaux des milieux humides et mares ;
- étude et travaux des espaces agricoles et contractualisation de MAET ;
- fonctionnalité des points de passage.

Un travail de hiérarchisation des actions à conduire par corridor est actuellement en cours. Les objectifs de cette démarche sont :

- Assurer un échange entre les partenaires du projet autour de leur perception du territoire afin d'homogénéiser les connaissances ;
- Développer une vision commune des enjeux et problématiques présents ;
- Favoriser la mise en place concertée et cohérente des échelles de travail pour la cartographie (cartes SIG de cumul des priorisations par thématique. Echelle de rendu et d'analyse cartographique : 1/25000^e).



Description détaillée

MO : maîtres d'ouvrage, porteur de projet ou action

Dates	Étapes et opérations mises en œuvre	Outils et données mobilisés
2011	Evaluation / suivi de la fonctionnalité des passages à faune avérés ou potentiels afin de définir des travaux pour améliorer la circulation de la faune	-30 détecteurs photographiques analysés sur 15 mois -Repérage (2 journées), MO 3 structures : FRAPNA, FDC, LPO -Commande et réception pièges (relevé amont des passages, suivi points de conflit, rencontre avec gestionnaires)
2011 2012	Inventaires mares et étude de leurs fonctionnalités: Connaître le réseau de mares et sa fonctionnalité sur les quatre grands corridors afin de définir des travaux d'amélioration et de restauration de leur fonctionnalité → formulation de préconisations en vue de réaliser des travaux	2011: Inventaire mares, cartographie, etc. 2012: Continuité des relevés biodiversité et analyses, rédaction d'une synthèse, élaboration des diagnostics avec hiérarchisation des enjeux MO: FRAPNA
2011 2012	Diagnostic et plan de gestion des milieux ouverts non agricoles: Objectif : Conception, en concertation avec les acteurs locaux, d'un plan de gestion opérationnel des milieux ouverts non agricoles, dans un but d'amélioration de la fonctionnalité écologique des corridors : • Inventaire et cartographie des haies, bosquets, boisements en cours sur le corridor d'Unieux (finalisé sur les 3 autres corridors, ce sont aujourd'hui plus de 1200 ha de boisements et 135 Km de haies qui ont été caractérisés) ; • Diagnostic et préconisations formulées sur les corridors de Tartaras et St Jean Bonnefonds Ce sont en tout : 4 Zones d'études, 130 sites diagnostiqués, 355 ha de milieux ouverts.	Été 2011 : détermination des périmètres d'étude, identification des sites de milieux ouverts non agricoles, réalisation de la phase de terrain et relevé d'informations Automne 2011 : évaluation individuelle des sites Hiver 2011/2012 : analyse de la fonctionnalité écologique des corridors, identification des sites les plus prioritaires 1^{er} semestre 2012 : mise en commun progressive des données issues des différentes études : Milieux ouverts, boisés, humides, infrastructures → Visibilité complète des enjeux sur les corridors Données disponibles : Rapport provisoire et données SIG (Inventaire et préconisations) pour les corridors de St Jean Bonnefonds et Tartaras MO: FDC
2011 2012	Définition et mise en place de plusieurs mesures agri-environnementales territorialisées: Objectif : Encourager, en parallèle des actions menées sur les milieux naturels, le maintien et le développement de pratiques et surfaces agricoles favorables à la fonctionnalité écologique des corridors. • <u>Amélioration des prairies</u> Réduction de fertilisation, retard de fauche, maintien de richesse floristique ➢ Plus de 1000 hectares visés • <u>Amélioration des bois de ripisylve</u> ➢ Plusieurs milliers de mètres linéaires • <u>Amélioration des mares et plans d'eau</u> ➢ 20-30 sites • <u>Amélioration de la structure bocagère :</u> haies, bosquets et bandes enherbées ➢ Plus de 20 000 mètres linéaires de haies ➢ 3-6 ha de bosquets ➢ Plus de 100 ha de surfaces enherbées	Été 2011 : Consultation de représentants de la profession agricole sur les corridors, définition de mesures adaptées à la problématique corridor et au contexte agricole ; Automne 2011 : Détermination des périmètres d'étude MAEt intégrant les 4 corridors, l'ENS « Vallée du Bozançon », et le PAEN « Vallée du Gier Pilatoise », validation de 10 mesures auprès des référents agricoles ; Mi-octobre : Dépôt du dossier MAEt 7 décembre : Validation du projet au niveau régional 1^{er} trimestre 2012 Rédaction du cahier des charges et conception du diagnostic MAEt, réunions d'information/concertation locales avec les exploitants agricoles Printemps 2012 : Animation MAEt Mars-Avril : visites d'exploitation et rédaction / validation des diagnostics MAEt Mai 2012 : Souscription MAEt lors de la déclaration PAC

2011 2012	Assistance à l'intégration des corridors dans les PLU	<p>La boîte à outil corridor / PLU : Remise d'un document aux communes afin de les aider à prendre en compte les corridors dans leur PLU au niveau du diagnostic, PADD, du zonage (indice « co »), du règlement et d'orientations d'aménagement et de programmation.</p> <p>L'aide à maîtrise d'ouvrage auprès des communes : Rencontre des communes et présentation des éléments de diagnostic sur le corridor grâce à : la récupération d'éléments précis suite aux études du CCTB, des visites de terrain, des bases de données naturalistes, de la réalisation de cartes de diagnostic et d'une carte de préconisations techniques. => Discussion/ Validation avec les élus Après rencontre avec les élus, élaboration d'une carte de propositions de préconisations pour le PLU.</p>
2011 2012	<p>Diagnostic spatio-temporel de l'occupation du sol et de la mosaïque paysagère passée Objectif : Mieux prendre en compte les changements d'occupation du sol dans la préservation et la restauration des continuités écologiques, notamment face aux impacts de l'étalement urbain et de la simplification des paysages agricoles et naturels</p>	<p>-Cartographie de l'occupation du sol en 1970, 1990 et 2010 élaborées spécifiquement (photographies aériennes de l'IGN) -Recherches conduites pour permettre d'anticiper les évolutions de l'occupation du sol future en intégrant les hypothèses d'aménagement du territoire dans des scénarios prospectifs à 10, 20, 30 ans <i>MO : Université Jean Monnet</i></p>

Partenaires des différentes actions

Partenaires	Spécificités
Fédération Rhône-Alpes de la Protection de la Nature	Maîtrise d'ouvrage: fonctionnalité des passages faune, fonctionnalité / inventaire mares
Fédération départementale des chasseurs de la Loire	Diagnostic des milieux ouverts non agricoles (boisements et bocages)
LPO Loire	Fonctionnalité des passages à faune
PNR Pilat	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre, conforter et valoriser la démarche de Saint-Etienne Métropole en assurant le maillage des programmes corridors initiés sur des territoires périphériques ; - En tant que membre IPAMAC : participation au partage d'expériences.
IPAMAC	Transfert d'expériences auprès des différents territoires (notamment agglomérations) du Massif central dans le cadre de son projet multi partenarial 2011-2012. L'objectif est de permettre aux différents acteurs de territoires urbains et ruraux de mutualiser et de partager leurs expériences autour de la prise en compte dans l'aménagement local du territoire des enjeux liés à la préservation de la biodiversité et de la Trame verte et bleue.
Acteurs du contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination, animation, promotion du contrat : Saint-Etienne Métropole - Experts naturalistes, observateurs de la nature : associations FRAPNA Loire, LPO... -Aménageurs, gestionnaires d'ouvrages et utilisateurs : collectivités, Direction Interdépartementales des Routes Centre-Est, Réseau Ferré de France, Conseil Général de la Loire, Parc Naturel Régional du Pilat... -Acteurs socio-économiques et récréatifs, utilisateurs : Fédération des chasseurs de la Loire, Chambre d'agriculture de la Loire... -Spécialistes : laboratoire de géographie/cartographie de l'Université Jean Monnet, Agence d'urbanisme EPURES... -Accompagnement technique et scientifique : Conservatoire d'Espaces Naturels de Rhône-Alpes

Évaluation et suivi

Modalités de suivi

Comité technique : tous les 2 mois

Comité de pilotage : 1 fois par an

Proposition de création d'un nouvel espace d'échanges, les « Comités territoriaux » : un par corridor, animé par un élu volontaire (2 hors Saint-Etienne Métropole et 2 dans Saint-Etienne Métropole), qui se réuniraient 1 fois par an. Fin 2012/ début 2013 : réunions de priorisation des actions à conduire au vu des budgets alloués et des priorités d'enjeux par site.

Objectifs : Faire participer davantage les acteurs locaux à l'état d'avancement du projet, informer au plus près et faire participer les territoires hors Saint-Etienne Métropole.

Saint-Etienne Métropole : coordinateur et animateur du projet

- *Animer et coordonner* le projet dans sa globalité, centraliser l'information, faciliter l'échange de données, relancer les partenaires et assurer la transversalité du projet ;
- *Evaluer l'efficacité du plan d'actions* : évaluer et suivre la politique de Trame verte et bleue, créer un outil de travail collaboratif ;
- *Communiquer* : réaliser des plaquettes de communication, des panneaux pédagogiques et des animations (grand public, scolaires, etc.) ;
- *Accompagner les communes en lien avec les SCOT* : intégrer les enjeux corridors dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU) ;
- *Assurer le transfert d'expériences Massif central* en s'appuyant notamment sur le réseau IPAMAC



Réseaux boisés
© FDC Loire

Coût de l'opération et financement

Budget du contrat de corridors :



Rhône-Alpes Région



Sur 5 ans, une trentaine d'actions seront conduites par les partenaires, pour un montant estimé à 2 400 000€.

Le programme est soutenu par de nombreux partenaires financiers avec un taux moyen estimé entre 20% et 60% (Région Rhône-Alpes, Etat via le FEADER et Appel à projet biodiversité, Europe via le FEDER Massif Central).

Les maîtres d'ouvrage, dont Saint-Etienne Métropole, assureront un autofinancement par projet.

Bilan

Points forts et clés de réussite	Limites, difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> ⤴ Adhésion de la direction et des élus aux enjeux ⤴ Forte implication des partenaires et travail collégial de structures qui n'ont pas l'habitude de le faire ⤴ Gestionnaires des infrastructures de transport mobilisés sur des questions d'environnement et travaillant avec des structures naturalistes ⤴ L'appel à projet Biodiversité du MEDDE permet de mobiliser les gestionnaires d'infrastructures de transport avec des financements complémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> ⤴ Temps de coordination de l'ensemble des partenaires porteurs d'actions et d'animation de la démarche ⤴ Suivi administratif chronophage des subventions Région Rhône-Alpes et FEDER ⤴ Mobilisation des propriétaires fonciers pour faire les travaux (force de conviction / sensibilisation)

Perspectives

Dates et échéances prévisionnelles	Étapes et opérations à venir	Outils à mobiliser
Courant 2012	Diagnostic et Plans de gestion des milieux ouverts non agricoles: action sur les sites prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> - Compléments d'inventaire si nécessaire - Rédaction de plans de gestion et étude foncière - Concertation avec les acteurs locaux
Courant 2012	Appel à projet Stratégie Nationale pour la Biodiversité du MEDDE « rétablissement des continuités écologiques le long des infrastructures existantes » : <ul style="list-style-type: none"> - Rétablissement de la connexion d'un corridor écologique entre les Monts du Lyonnais et le Massif du Pilat, deux zones à forte valeur de biodiversité identifiées « réservoirs de biodiversité » à l'échelle régionale. - Connectivité à rétablir au niveau de deux affluents du Gier : le Bozançon (Monts du Lyonnais), et le Grand Malval (Massif du Pilat) 	
Courant 2012	<ul style="list-style-type: none"> -Assistance à l'intégration des corridors dans les Plans Locaux d'Urbanisme -Assistance à l'intégration des corridors dans les Plans Locaux d'Urbanisme des communes hors Saint-Etienne-Métropole 	
2013-2014	Gestion et entretien des milieux ouverts non agricoles	

Transposabilité de la démarche

Ce projet est transposable ; néanmoins, ici le montage financier est essentiel et spécifique à la Région (politique de la Région Rhône-Alpes très favorable avec les contrats de territoire Corridors Biologiques et FEDER).

Conseils pour la réalisation d'une action similaire

- Mobiliser tous les financements possibles (Régions, Collectivités, financement européens);
- Volontarisme local d'agir en faveur de la préservation des continuités écologiques ;
- Accompagnement technique par une structure externe et compétente nécessaire si pas de poste spécifiquement créé,
- Profiter de la démarche d'élaboration des schémas de cohérence écologique pour mettre en œuvre ce type d'action : le SRCE les justifiant d'autant plus et leur donnant plus de force.

Les partenaires :

